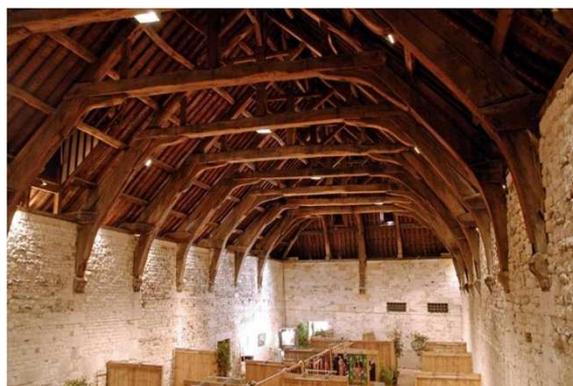


COMMENT BOUGER ÉLECTRIQUE EN NORMANDIE ?

HONFLEUR, MERCREDI 12 OCTOBRE 2016



un colloque organisé par



Au programme

*Dans le cadre privilégié du Grenier à Sel à Honfleur,
nous vous accueillons dès 10 h*



Toute la journée, pour tout public

*Expositions et essais de
véhicules électriques et hybrides rechargeables,
vélos, quads, gyropodes...*

*De 10 h à 12 h, nous accueillons
la Route des Energies*

*Elle est destinée à tous les jeunes et moins jeunes
intéressés par un parcours professionnel dans le
secteur de l'énergie en Normandie.*

De 14h30 à 17h30, tables-rondes sur la mobilité électrique en Normandie

Introduction de M. Alain GENEL, vice-président de l'AVERE France

- 1) Le conducteur de véhicule électrique pourra-t-il au cours de ses déplacements en Normandie utiliser les bornes de recharge des différents départements ?*
- 2) Comment promouvoir la mobilité électrique auprès des usagers de la route en Normandie ?*
- 3) Quelle politique régionale pour les déplacements alternatifs et quelle place pour le véhicule électrique dans la transition énergétique en Normandie ?*

Philippe AUSSOURD
Président de Normandie Mobilité Electrique

a le plaisir de vous convier à un colloque sur le thème

« COMMENT BOUGER ELECTRIQUE EN NORMANDIE ? »

*Un enjeu d'actualité alors que plus de 500 bornes de recharge
pour véhicules électriques et hybrides seront installées
en Normandie d'ici fin 2017.*

**le mercredi 12 octobre 2016
de 14h30 à 17h30**

**Le Grenier à Sel
9bis rue de la Ville
à HONFLEUR**

Colloque suivi d'un cocktail

Stationnement : Nous vous conseillons le parking Vinci près du Grenier à Sel.

*Pour vous inscrire, merci d'envoyer
le nom et le prénom des personnes participantes,
avant le vendredi 7 octobre,
par mail à : normandie.mobilite.electrique@gmail.com*



Normandie Mobilité Electrique

Qui sommes-nous ?

Fondée en 2014, l'association Normandie Mobilité Electrique a pour objet de promouvoir la mobilité électrique et de fédérer les initiatives autour de l'électro-mobilité en Normandie.

L'association vise à faciliter le développement et l'usage pertinent de la mobilité électrique par l'interopérabilité des modes de transports entre eux, l'implantation des infrastructures de recharge, le développement des services...

Normandie Mobilité Electrique fait partie du réseau de l'AVERE France, une association professionnelle pour le développement et la promotion des transports et de la mobilité électriques fondée en 1978 sur l'impulsion de la Commission Européenne. Elle est un pôle de recherches, d'échanges et d'expertises qui rassemble l'écosystème de la mobilité électrique. Normandie Mobilité Electrique bénéficie de son pôle d'informations, d'échanges et d'expertises qui fédère l'ensemble des acteurs de la mobilité électrique.

Normandie Mobilité Electrique est un interlocuteur privilégié des élus, des administrations, des entreprises et de tous les acteurs de l'énergie et de la mobilité en Normandie.



Photo : Ouest-France